

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

BUTS DU CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale est avant tout un service d'orientation, de soutien et d'écoute envers les administrés. C'est un service social au sein de la mairie qui a pour but d'assister et d'aider les St Marcellois(es) dans différents domaines :

- ◆ Élaboration de dossiers (Aide aux Personnes Agées et Handicapées, retraite, Complémentaire Mutuelle Universelle, obligation alimentaire, aide sociale, etc.
- ◆ Lien avec différentes structures (restos du cœur, banque alimentaire, secours catholique,...)



Michelle JOANNY et Sonia ROBASTON

LA COMMISSION MUNICIPALE CCAS:

ROBASTON Sonia
JOANNY Michelle
ESPITALIER Claudine
BOUCHON Régine
CATEL Marc
DALLARD Bernadette
DELENNE Jean
DE PROOST Jacqueline
DE ZAYAS Geneviève
FESQUET Gérard
FORT Myriam
MADELAIN Michelle
PELOZUELO Christiane
PEMEJA Régine
PLESSY Christian
SALUDEN Mauricette
SENAY Régine
XAVIER Eugène
COMBALUZIER Jeanine

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES :

ROBASTON Sonia	PEMEJA Régine
JOANNY Michelle	DE ZAYAS Geneviève
GIRAUD Jacques	PLESSY Madeleine
CATEL Marc	COMBALUZIER Jeanine
DALLARD Bernadette	ESPITALIER Claudine
FORT Myriam	DE PROOST Jacqueline
SENAY Régine	PELOZUELO Christiane
XAVIER Eugène	BOUCHON Régine
MADELAIN Micheline	DELENNE Jean
FESQUET Gérard	

OBJECTIFS DE LA COMMISSION :

- ◆ Organiser des animations pour les personnes âgées et fragiles,
- ◆ Organisation de la semaine bleue,
- ◆ Actions en faveur de la jeunesse.

PERMANENCE à la Maison des Services Publics :

Tous les mardis de 10h à 12h sans rendez-vous.

La permanence est tenue par l'Adjointe aux Affaires Sociales ou sa déléguée, des rendez-vous sont possibles pour les personnes qui travaillent.